



1er
semestre
2020



St Mart'infos

Chères Castelmartinoises, Chers Castelmartinois,

A l'aube de ce nouveau mandat, le conseil municipal se joint à moi pour vous remercier de la confiance que vous avez décidé de nous accorder. Nous ferons notre possible pour être à la hauteur de la mission qui nous est confiée pour les six années à venir.

Nous entamons ce mandat en terminant ce qui a été engagé par le précédent conseil municipal, ensuite les projets viendront.

Mais avant toute chose, je souhaite profiter de cet édito pour me présenter à vous.

Je suis Castelmartinoise d'adoption depuis 29 ans, et j'exerce la profession d'assistante maternelle. Je suis mariée et maman de deux grands enfants. Comme beaucoup d'habitants, je me suis intégrée au village en devenant membre d'associations, comme le sou des écoles, et le comité des fêtes. J'ai également été élue au conseil municipal en 2002, pour un premier mandat en tant que conseillère, puis pour un second en tant que 3ème adjointe et enfin un troisième en tant que 1ère adjointe.

Forte de cette expérience, j'ai souhaité, pour ce nouveau mandat me présenter, en tant que Maire. J'ai à cœur le devenir de notre village afin que Saint-Martin-le-Châtel ne devienne pas une cité dortoir. Durant ce mandat, nous continuerons à soutenir nos associations pour que notre village reste dynamique et attractif.

Ce nouveau mandat a malheureusement débuté dans un contexte sanitaire grave et inédit en raison de la pandémie de la COVID-19. Nous avons, toutes et tous, dû revoir notre façon de vivre ensemble et, nous devons maintenir ces habitudes afin d'éviter toute nouvelle propagation du virus.

En raison de ce contexte, la salle des fêtes dont la rénovation aurait dû être terminée pour le banquet des classes, sera opérationnelle début août. L'aménagement intérieur sera fait dans les jours à venir avec l'aide des associations. Je les remercie par avance, car ensemble, nous sommes plus efficaces. Les abords extérieurs de la salle seront aménagés à l'automne.

Par ailleurs, malgré la mobilisation et le soutien des parents, des élus locaux et de la presse, la quatrième classe provisoire n'a pas été maintenue. Pour la rentrée de septembre l'école fonctionnera avec trois classes à trois niveaux pour 77 élèves. Les enseignantes préparent l'organisation pour que chaque élève puisse s'épanouir et apprendre dans de bonnes conditions.

A partir de septembre, la mairie sera ouverte un samedi sur deux (ouverte les semaines paires). Cette permanence sera tenue par les adjoints et moi-même, afin de pouvoir répondre au mieux à chacun d'entre vous. En dehors de ce créneau, en raison de mon activité professionnelle, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie pour prendre rendez-vous. Je serai à votre écoute.

Une nouvelle fois, je vous remercie pour votre confiance et vous souhaite à toutes et tous d'agréables vacances, dans le respect des gestes barrières.

Bonne lecture,

Sandrine Dubois

Distribution de masques confectionnés à Saint-Martin

Le 8 mai dernier a eu lieu une distribution de masques en tissu en différents points de la commune.

En amont de cette distribution, il a fallu la mobilisation de nombreux bénévoles, qui se sont impliqués dans leur réalisation :



couper tissus et élastiques

Puis coudre ;
laver ;
repasser ;



et enfin emballer.



La plupart des tissus ont été donnés par des habitants de la commune, d'où une grande variété de couleurs et motifs.



Une plante a été offerte en remerciement à chaque bénévole. Encore merci à eux !



Sandrine DUBOIS
Maire



Guy NEVORET
1er Adjoint



Catherine DUC
2ème Adjointe



Nadège BERTHAUD
3ème Adjointe



Christian CHENAUX



Loïc CURT



Christophe DEBAT



Esther DUMAIRIE



Jean-Philippe LOUVET



Lilian MOREL



Stéphanie PELUS
Conseillère déléguée



Sylvain PLASSIS



Jean-François RAVET
Conseiller délégué



Emma RENARD



Isabelle SAGE

Liste des délégués aux commissions communales et des membres du CCAS

Affaires scolaires

Christian CHENAUX
Sandrine DUBOIS
Catherine DUC
Lilian MOREL
Stéphanie PELUS

Bâtiments

Christian CHENAUX
Loïc CURT
Sandrine DUBOIS
Jean-Philippe LOUVET
Guy NEVORET
Sylvain PLAZIS
Jean-François RAVET

Cimetière

Sandrine DUBOIS
Esther DUMAIRIE
Jean-Philippe LOUVET
Stéphanie PELUS
Emma RENARD

Communication

Nadège BERTHAUD
Christian CHENAUX
Sandrine DUBOIS
Esther DUMAIRIE
Isabelle SAGE

Fêtes et Cérémonies

Nadège BERTHAUD
Sandrine DUBOIS
Catherine DUC
Lilian MOREL
Guy NEVORET



Finances

Nadège BERTHAUD
Christian CHENAUX
Loïc CURT
Christophe DEBAT
Sandrine DUBOIS
Catherine DUC
Esther DUMAIRIE
Jean-Philippe LOUVET
Lilian MOREL
Guy NEVORET
Stéphanie PELUS
Sylvain PLAZIS
Jean-François RAVET
Emma RENARD
Isabelle SAGE

Urbanisme et aménagement du territoire

Christophe DEBAT
Sandrine DUBOIS
Catherine DUC
Esther DUMAIRIE
Stéphanie PELUS
Jean-François RAVET
Emma RENARD

Voirie

Loïc CURT
Sandrine DUBOIS
Jean-Philippe LOUVET
Lilian MOREL
Guy NEVORET
Sylvain PLAZIS
Jean-François RAVET
Isabelle SAGE



Comité Consultatif d'Action Sociale

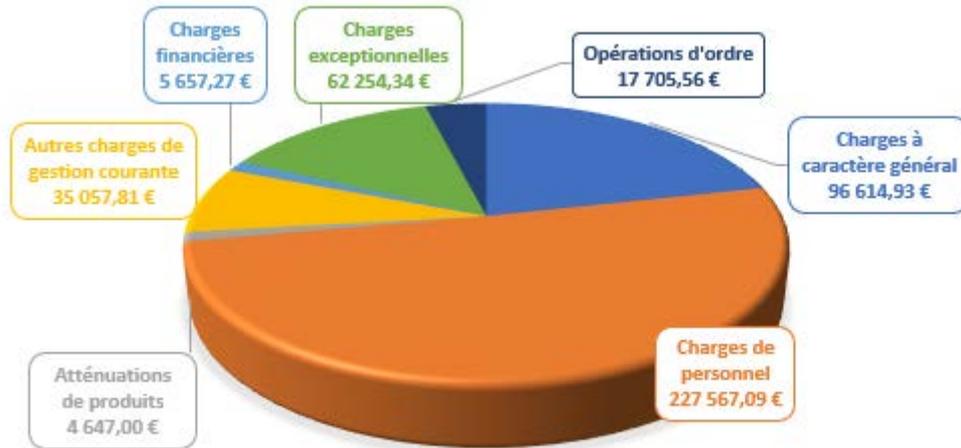
Nadège BERTHAUD	Laurence BEREIZIAT
Sandrine DUBOIS	Geneviève BOURCIER
Catherine DUC	Marie-Christine CHANEL
Lilian MOREL	Virginie GADIOLLET
Guy NEVORET	Corinne VIVIER

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019

Recettes : 482 117.47 €

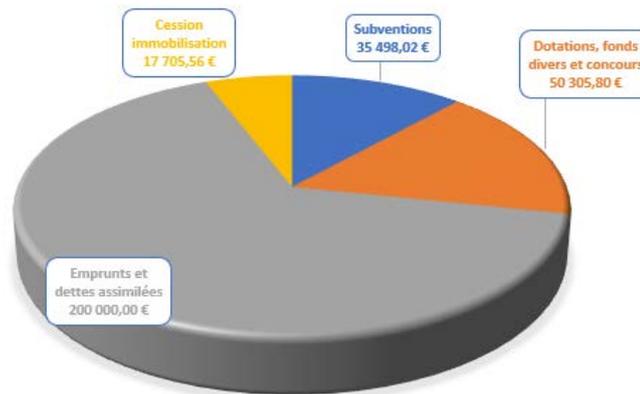


Dépenses : 449 504 €

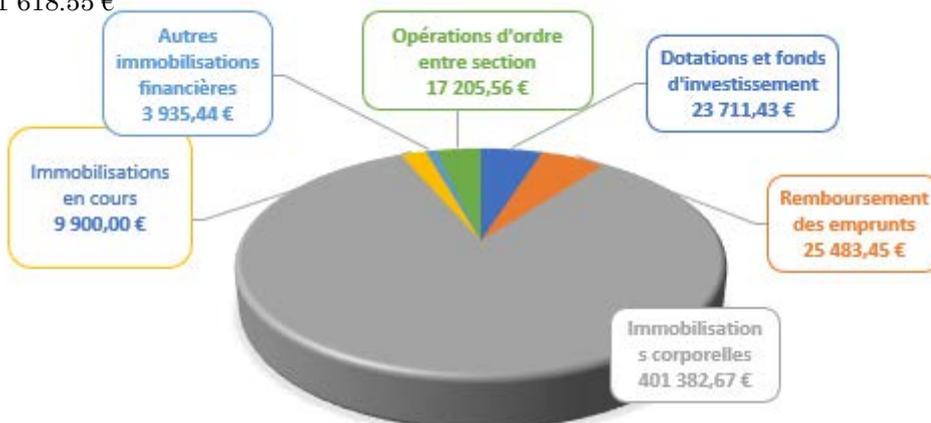


BUDGET D'INVESTISSEMENT 2019

Recettes : 303 509.38 €



Dépenses : 481 618.55 €

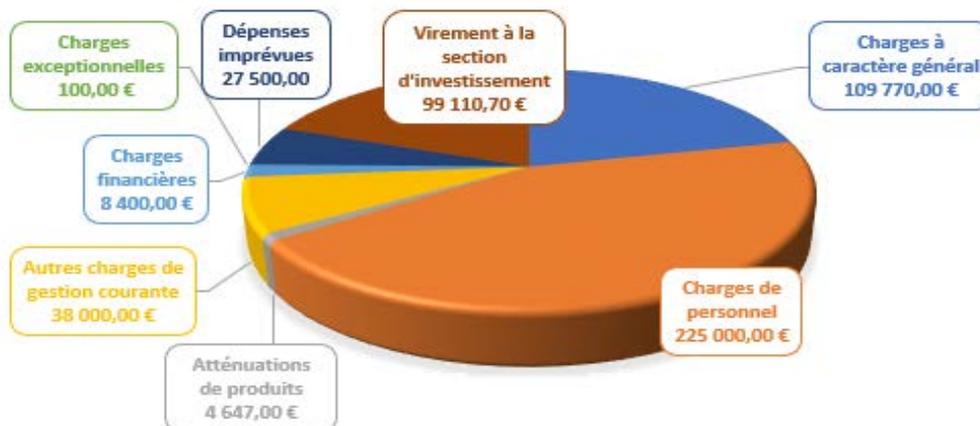


BUDGET PRIMITIF DE FONCTIONNEMENT 2020

Recettes : 512 527.70 €

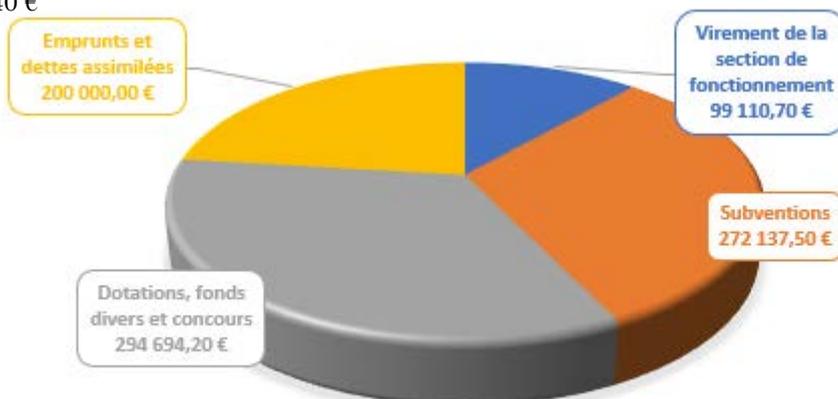


Dépenses : 512 527.70 €

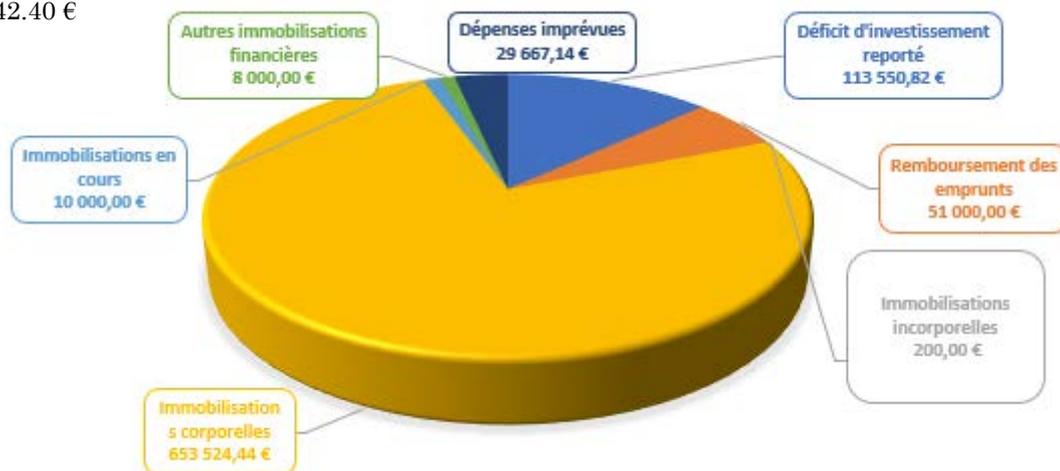


BUDGET PRIMITIF D'INVESTISSEMENT 2020

Recettes : 865 942.40 €



Dépenses : 865 942.40 €



Nouvelle SALLE DES FETES

Les travaux ont débuté le 13 mai 2019, et après plus d'un an d'attente :



Un intérieur spacieux, accueillant et insonorisé



Avec un bar bien agencé, et convivial



Une cuisine comportant tout le nécessaire
avec chambre froide et zone de lavage séparée

Nouvelle SALLE ANNEXE

Dans le prolongement de la salle des fêtes



Un accès direct entre les deux salles



Une petite cuisine toute équipée

Tarif des locations des salles communales

	Habitants de la commune	Personnes extérieures à la commune	Associations de la commune	
			3 premières manifestations	Chaque manifestation supplémentaire
LOCATION DE LA SALLE DES FETES				
<u>1 journée</u> **	210 €	450 €	0 €	100 €
<u>2 journées</u> **	300 €	600 €		
LOCATION DE LA SALLE ANNEXE				
<u>1 journée</u>	60 €	550 €*	0 €	40 €
<u>2 journées</u>	90 €	750 €*		
LOCATION DE L'AIRE DE LOISIRS				
<u>1 journée</u>	35 €	60 €	0 €	0 €
<u>2 journées</u>	50 €	90 €		

* La salle annexe ne peut être louée qu'avec la salle des fêtes

** Location de la salle + cuisine et vaisselle + lessivage du sol + nettoyage des sanitaires (sol et éléments)

Location de matériel

Comité des fêtes

Table	5 €
Chaise d'extérieur	0.50 € l'unité, par lot de 10
Chapiteau	80 € le week end
Friteuse (1 bac, 3 bacs)	8 € le bac
Contact : Maurice PONT	07 86 21 77 96 : mauricepont0584@orange.fr

Club des jeunes

Chaise d'extérieur	0.50 € l'unité, par lot de 10
Sonorisation	30 € la soirée
Elément de bar	5 €
Contact : François BEAUDET	06 87 19 39 92 : f.beaudet98@gmail.com

Pensez à déclarer vos constructions

Lorsque vous avez un projet de construction ou de rénovation, renseignez-vous en mairie afin de vérifier si celui-ci doit faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable ou permis de construire).

Exemple : Déclaration de l'installation d'une piscine :

Caractéristiques de la piscine		Déclaration préalable	Sans déclaration préalable*
Piscine hors-sol	Piscine en kit ou gonflable installée pour une durée de 3 mois maximum		X
	Piscine en kit ou gonflable installée pour une durée supérieure à 3 mois avec surface jusqu'à 10m²		X
	Piscine en kit ou gonflable installée pour une durée supérieure à 3 mois avec surface de plus de 10m² jusqu'à 100m²	X	
Piscine creusée	Piscine avec surface jusqu'à 10m²		X
	Piscine avec surface de plus de 10m² jusqu'à 100m²	X	

*Lorsqu'un projet ne nécessite pas le dépôt d'une demande d'autorisation, celui-ci doit malgré tout respecter les règles du Plan Local d'Urbanisme.

Brûlage des déchets à l'air libre ou en incinérateur

Il est interdit pour toute personne (particuliers, entreprises, collectivités), à l'exception des agriculteurs, et toute l'année* !

Le brûlage des déchets verts est interdit car il est :

- **cancérigène** en raison de l'émission de particules fines que nous respirons
- **polluant**, et ce, d'autant plus quand les déchets sont humides
- source importante d'**incendie**.

Les solutions alternatives : le dépôt en déchetterie, le broyage et le compostage.

Le non-respect de cette obligation constitue une infraction.

*Arrêté préfectoral du 3 juillet 2017.



Réglementation contre les bruits de voisinage

L'été est propice au bricolage, au jardinage et aux longues soirées entre amis ou en famille mais pensez à ne pas déranger vos voisins.

De façon générale, le bruit (aboiement de chiens, musique, etc), par sa durée, sa fréquence ou son intensité, ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage **de jour comme de nuit***.

Les bruits générés par des appareils de bricolage ou de jardinage, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage sont autorisés aux horaires suivants :

- Jours ouvrables : 8h-12h / 14h-19h30
- Samedis : 9h-12h / 15h-19h
- Dimanches : 10h-12h

Le non-respect de cette obligation constitue une infraction.

*Arrêté préfectoral du 12 septembre 2008.



A vos agendas...

Août	Samedi	01	Fête du village	<i>Manifestations annulées</i>
	Dimanche	02	Repas Grenouilles	
	Vendredi	21	Assemblée Générale Société de Chasse	
Septembre	Vendredi	04	Tournoi de foot vétérans à Curtafond	
	Jeudi	10	Collecte de sang (16h—19h)	
	Vendredi	11	Assemblée Générale du Sou des Ecoles	
	Week-end	11-12-13	Enduro carpe des Carpistes de l'espoir	
	Vendredi	18	Assemblée Générale du Club des Jeunes	
Octobre	Jeudi	08	Assemblée Générale du Club des Retraités	
	Samedi	17	Concours de belote du Fleurissement	
	Week-end	24 – 25	Tournoi de foot des jeunes à Curtafond	
	Samedi	31	Parade Halloween Sou des Ecoles	
Novembre	Samedi	07	Boudin et civier du fleurissement	
	Samedi	14	Concours de Belote en matinée des Pompiers (à la vache)	
	Samedi	21	Repas du Club des Jeunes + plat à emporter	
	Samedi	28	Repas moules frites du foot à St Didier	
	Dimanche	29	Repas des Chasseurs à St Martin le Châtel	
Décembre	Vendredi	04	Concours de coinche du Club des retraités	
	Samedi	05	Vente de plats à emporter du Sou des Ecoles	
	Samedi	05	Illuminations et marché de Noël du Comité des fêtes	
	Samedi	12	Vente de boudin des chasseurs à St Martin et Curtafond	
	Jeudi	17	Noël des retraités	

Selon les dispositions sanitaires, certains évènements sont susceptibles d'être annulés, renseignements à prendre auprès des organisateurs.

Horaires d'ouverture au public de la mairie

Lundi	16h - 19h
Mardi	8.30 h - 12h
Jeudi	16h - 19h
Vendredi	8.30 h - 12h

En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message sur le répondeur de la mairie :

 **04.74.30.41.22**

ou envoyer un mail :

 **mairiestmartinlechatel@wanadoo.fr**

Site internet : www.mairie-saintmartinlechatel.fr